

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conditions générales de vente

IGRALUB AG Group

Mainaustrasse 15, CH-8008 Zurich / Suisse

I. Généralités

Tous nos contrats, ventes, livraisons et autres prestations, y compris les prestations de conseil, sont soumis dans leur intégralité aux présentes conditions générales de vente (CGV), sauf si elles ont été modifiées ou complétées par des accords écrits.

II Offres

Nos offres sont limitées dans le temps, soit selon les règles légales, soit selon les indications spécifiques figurant dans les offres elles-mêmes. Nos offres sont confidentielles et ne peuvent être consultées que par les personnes qui traitent nos offres. Nous nous réservons les droits de propriété et d'auteur sur tous les projets.

III Prix et commandes

Tous les prix indiqués sur les listes de prix et les prospectus sont sans engagement. Les prix indiqués s'entendent pour les moyens de paiement suivants : Paiement en espèces, paiement anticipé par virement bancaire/postal, paiement contre remboursement, mandat (Internet- & Postbanking). Les prix s'entendent départ production, hors frais d'expédition, d'emballage et d'assurance. Pour tous les envois de marchandises, nous facturons des frais d'emballage, de port ou de transport. L'acceptation et l'exécution des commandes peuvent être subordonnées à une garantie de solvabilité ou à un paiement anticipé. Si, au cours du traitement de la commande, des modifications devaient intervenir en raison de majorations de prix, de charges fiscales supplémentaires, d'augmentations des droits de douane ou de fortes fluctuations monétaires, nous nous réservons le droit d'adapter les prix en conséquence. En cas d'annulation de commande, les frais de nos démarches seront facturés à l'acheteur.

IV. Délai de livraison, exécution de la livraison et dommages dus au transport

Nous nous efforcerons toujours de respecter les délais de livraison que nous avons indiqués et calculés avec soin. Toutefois, si des perturbations non imputables à notre entreprise ou à nos fournisseurs surviennent, ainsi que des cas de force majeure dus à un événement imprévisible et indépendant de notre volonté, le délai de livraison sera prolongé en conséquence. Les éventuels retards de livraison ne donnent pas droit à l'annulation de la commande ni à l'exercice d'un droit à réparation. La livraison est considérée comme effectuée lorsque la marchandise quitte la production ou, en cas de livraison directe de nos fournisseurs, leur maison. Les risques d'expédition et de transport sont dans tous les cas à la charge de l'acheteur, même si une livraison franco de port ou de frais de port a été convenue pour la marchandise. L'emballage est effectué avec le plus grand soin. En cas de casse ou de dommage pendant le transport, le destinataire de la marchandise doit immédiatement émettre une réserve correspondante auprès de l'entreprise de transport et nous informer par écrit du dommage. Ceci est également valable si l'emballage de la marchandise ne présente aucun dommage extérieur.

Toujours contrôler la marchandise en détail avant de la déballer. Les dommages dus au transport doivent être signalés immédiatement, si possible directement au chauffeur, puis à l'entreprise de transport.

V. Retours de marchandises, échange

Les retours de marchandises ne peuvent être effectués qu'après accord écrit avec nous. La marchandise doit être en parfait état, complète et dans son emballage d'origine. Les articles commandés spécialement à la demande du client ne peuvent pas être échangés. Nous pouvons déduire une part raisonnable des frais pour les démarches.

VI Conditions de paiement et réserve de propriété

Sauf accord contraire, les factures sont payables à 30 jours nets, sans escompte, à compter de la date de facturation. Nous nous réservons le droit d'exiger un mode de paiement différent. La rétention de paiements et la compensation de nos créances avec des contre-prétentions non reconnues par nous ne sont pas autorisées. Nous nous réservons le droit de propriété sur toutes les choses vendues jusqu'au paiement intégral du prix d'achat.

VII Garantie

Aucune garantie expresse n'est donnée en dehors de la description imprimée sur les produits. Nous excluons tout droit de garantie concernant la qualité marchande ou l'adéquation à un usage particulier. Comme nous n'avons aucun contrôle sur l'utilisation de nos produits après la vente, nous ne sommes pas responsables des dommages consécutifs ou indirects. Nous nous engageons plutôt, à notre discrétion, soit à remplacer les produits vendus, soit à rembourser le prix d'achat sous la forme d'un avoir. Si les produits sont altérés ou modifiés de quelque manière que ce soit par l'acheteur après la livraison, nous déclinons toute responsabilité. Tout utilisateur ou consommateur de nos produits doit, avant de les utiliser, vérifier qu'ils conviennent à l'usage auquel ils sont destinés. Il assume expressément tous les risques liés à l'utilisation du produit et porte seule la responsabilité des éventuels dommages qui en découlent.

VIII. Juridiction compétente

En cas de litige éventuel, seul le droit suisse est applicable. Le lieu de juridiction et d'exécution est Zurich.

Notre entreprise s'efforcera à tout moment de résoudre à l'amiable et de manière consensuelle les éventuels différends avec ses clients.

CH-8008 Zurich, novembre 2022